

Les Infos de Base

Mercredi 21 mars 2012
volume 15, numéro 12
ISSN 1492-0670



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

Dans ce numéro

- 1 État de la publication
- 2 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*
- 3 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*
- 4 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Canada*
- 5 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Canada*

Gaudet Éditeur Ltée
5278 rue Nantel
Saint-Hubert QC J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (no sans frais)
450/443-3642 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>

État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 12 du 21 mars 2012. Les modifications apportées par L.Q. 2012, c. 1 et entrées en vigueur au 21 mars 2012 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 21 mars 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 12 du 21 mars 2012, et à la *G.O.Q.*, Partie 1, fascicule n° 11 du 17 mars 2012.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 5 avril 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *G.O.Q.*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 4 du 25 janvier 2012, et de la *G.O.Q.*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 8 du 25 février 2012.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2011.

L'*Infobase Lois du Canada*, et la *Statutes of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gaz. Can.*, Partie III, n° 3 du 29 mars 2012 et à la *Gaz. Can.*, Partie II, fascicule n° 6 du 14 mars 2012. Les modifications apportées par L.C. 2012, ch. 1, 2 et entrées en vigueur

au 16 mars 2012 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 16 mars 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Canada* et la *Regulations of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 4 du 15 février 2012.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 15 février 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1995 à 2011.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 28 février 2012.

Le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 1^{er} mars 2012 et contient maintenant quelque 8 263 termes ou mots de renvoi pertinents.

Le *Droit des petites sociétés par actions — Accès aux règles et formulaires* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 17 décembre 2011.

Le *Code de procédure des assemblées (pour présidents et secrétaires)* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 17 décembre 2011.

Le *Droit des associations non personnalisées (contrats d'association)* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 17 décembre 2011.

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

Loi sur les centres financiers internationaux, L.R.Q., c. **C-8.3**, aa. 4,

6, 9, 11, 13, 14, 17, 19, 24-30, 30.1, 31, 36, 39, 51, 63, 64, 65.1, 66, 69.2, 69.3, 104.

Loi concernant les paramètres sectoriels de certaines mesures fiscales, L.Q. 2012, c. 1, aa. 39-59.

Loi sur le cinéma, L.R.Q., c. **C-18.1**, a. 168.

Loi concernant les paramètres sectoriels de certaines mesures fiscales, L.Q. 2012, c. 1, a. 60.

Loi sur les impôts, L.R.Q., c. **I-3**, aa. 737.20, 737.27, 1029.8.36.59.32, 1049.0.3, 1049.0.5.1, 1049.13.1, 1129.12.8, 1129.12.12.

Loi concernant les paramètres sectoriels de certaines mesures fiscales, L.Q. 2012, c. 1, aa. 61-68.

Loi sur l'investissement Québec, L.R.Q., c. **I-16.0.1**, a. 21.

Loi concernant les paramètres sectoriels de certaines mesures fiscales, L.Q. 2012, c. 1, a. 69.

Loi sur le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, L.R.Q., c. **M-14**, a. 36.4.

Avis d'indexation, Avis, (2012) 144 G.O. 1, 359.

Loi sur le Régime d'investissement coopératif, L.R.Q., c. **R-8.1.1**, aa. 2, 3, 4, 10-16, 18, 19, 23, 24, 29.

Loi concernant les paramètres sectoriels de certaines mesures fiscales, L.Q. 2012, c. 1, aa. 70-76.

Loi sur la Société de développement des entreprises culturelles, L.R.Q., c. **S-10.002**, aa. 27, 27.1.

Loi concernant les paramètres sectoriels de certaines mesures fiscales, L.Q. 2012, c. 1, a. 77.

Loi concernant les paramètres sectoriels de certaines mesures fiscales, L.Q. **2012, c. 1**.

Entrée en vigueur de la Loi.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Règlement sur les frais exigibles pour la

transcription, la reproduction et la transmission de documents et de renseignements personnels, [R.R.Q., c. **A-2.1**, r. 3], aa. 3, 5.2, 6-10.1, ann. I, II.

Avis d'indexation, Avis, (2012) 144 G.O. 1, 353.

Règlement sur les avantages autorisés à un pharmacien, [R.R.Q., c. **A-29.01**, r. 1], a. 2.

Règlement modifiant le Règlement sur les avantages autorisés à un pharmacien, D. 280-2011 du 23-03-11, (2011) 143 G.O. 2, 1310, a. 1.

Règlement sur les frais exigibles pour le dépôt des plans de cadastre et pour l'examen des plans non déposés, [R.R.Q., c. **C-1**, r. 1], aa. 1-4.

Avis d'indexation, Avis, (2012) 144 G.O. 1, 355.

Arrêté ministériel concernant le Projet-pilote relatif à la circulation d'autobus urbains sur des tronçons d'accotements d'autoroutes, [R.R.Q., c. **C-24.2**, A.M. 2012-02 du 02-03-12, (2012) 144 G.O. 2, 1284], nouveau.

Règlement sur l'assurance de la responsabilité professionnelle des membres de l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec, [R.R.Q., c. **C-26**, Décision du 10-06-11, (2011) 143 G.O. 2, 2282], nouveau.

Règlement sur la formation continue obligatoire des notaires, [R.R.Q., c. C-26, Décision du 12-07-11, (2011) 143 G.O. 2, 3366], nouveau.

Règlement sur l'assurance de la responsabilité professionnelle des membres de l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec, [R.R.Q., c. C-26, Décision du 31-10-11, (2011) 143 G.O. 2, 4958], nouveau.

Règlement sur la formation continue obligatoire des géologues, [R.R.Q., c. C-26, Décision du 15-12-11, (2012) 144 G.O. 2, 116], nouveau.

Règlement sur l'assurance de la responsabilité professionnelle des membres de l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation et des psychoéducateurs et des

psychoéducatrices du Québec, [R.R.Q., c. C-26, r. 67], remplacé.

Règlement sur l'assurance de la responsabilité professionnelle des membres de l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec, Décision du 10-06-11, (2011) 143 G.O. 2, 2282, a. 4;

Règlement sur l'assurance de la responsabilité professionnelle des membres de l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec, Décision du 31-10-11, (2011) 143 G.O. 2, 4958, a. 6.

Règlement sur les droits à verser en vertu de l'article 106.6 de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune, [R.R.Q., c. **C-61.1**, r. 17], a. 2.

Avis d'indexation, Avis, (2012) 144 G.O. 1, 186.

Règlement sur la tarification reliée à l'exploitation de la faune, [R.R.Q., c. C-61.1, r. 32], aa. 2, 4, 4.1-4.3, 6-7.1, 11, 12, 14.1, ann. I-VI.

Avis d'indexation, Avis, (2012) 144 G.O. 1, 182.

Règlement sur les zones d'exploitation contrôlée de chasse à la sauvagine, [R.R.Q., c. C-61.1, r. 77], a. 15.

Avis d'indexation, Avis, (2012) 144 G.O. 1, 187.

Règlement sur les zones d'exploitation contrôlée de chasse et de pêche, [R.R.Q., c. C-61.1, r. 78], aa. 19, 20, ann. II, III.

Avis d'indexation, Avis, (2012) 144 G.O. 1, 187.

Règlement sur les zones d'exploitation contrôlée de pêche au saumon, [R.R.Q., c. C-61.1, r. 79], a. 15.

Avis d'indexation, Avis, (2012) 144 G.O. 1, 187.

Règlement d'application de la Loi sur le curateur public, [R.R.Q., c. **C-81**, r. 1], ann. II.

Avis d'indexation, Avis, (2012) 144 G.O. 1, 356.

Règlement d'application de la Loi sur les entreprises de services monétaires, [R.R.Q., c. **E-12.000001**, A.M. 2012-02 du 01-03-12, (2012) 144 G.O. 2, 1280], nouveau.

Règlement d'application de la Loi sur les explosifs, [R.R.Q., c. **E-22**, r. 1], aa.

13.1-13.3.

Avis d'indexation, Avis, (2012) 144 G.O. 1, 328.

Règlement sur les permis d'exploitation d'usines de transformation du bois, [R.R.Q., c. **F-4.1**, r. 8], a. 4.

Avis d'indexation, Avis, (2011) 143 G.O. 1, 1287.

Règlement sur les bingos, [R.R.Q., c. **L-6**, r. 4], aa. 10, 11-14, 16, 17.

Avis d'indexation des frais et droits payables, Avis, (2012) 144 G.O. 1, 262.

Règlement sur les personnes intéressées au référendum des producteurs de blé destiné à la consommation humaine, [R.R.Q., c. **M-35.1**, Décision 9843 du 08-03-12, (2012) 144 G.O. 2, 1291], nouveau.

Règlement sur la formation continue obligatoire des notaires, [R.R.Q., c. **N-3**, r. 9], remplacé.

Règlement sur la formation continue obligatoire des notaires, Décision du 12-07-11, (2011) 143 G.O. 2, 3366, a. 18.

Règlement concernant les infrastructures routières à péage exploitées en vertu d'une entente de partenariat public-privé, [R.R.Q., c. **P-9.001**, r. 3], a. 18.

Avis d'indexation 2012-01 du 1^{er} mars 2012, Avis, (2012) 144 G.O. 1, 356.

Règlement sur les droits et les frais payables en vertu de la Loi sur les permis d'alcool, [R.R.Q., c. **P-9.1**, r. 3], aa. 1, 2-7.1.

Avis d'indexation des frais et droits payables, Avis, (2012) 144 G.O. 1, 264.

Règlement sur la promotion, la publicité et les programmes éducatifs en matière de boissons alcooliques, [R.R.Q., c. P-9.1, r. 6], a. 18.

Avis d'indexation des prix minimums de la bière, Avis, (2012) 144 G.O. 1, 262.

Règlement sur les aliments, [R.R.Q., c. **P-29**, r. 1], aa. 1.3.6.1-1.3.6.7, 1.3.6.7.3-1.3.6.7.8, 1.3.6.10, 1.3.6.12.

Avis d'indexation des droits et frais exigibles, Avis, (2012) 144 G.O. 1, 329.

Règlement sur l'enregistrement des propriétaires d'abeilles, [R.R.Q., c. **P-42**, r. 5], a. 3.

Avis d'indexation du coût d'enregistrement, Avis, (2012) 144 G.O. 1, 329.

Règlement sur l'insémination artificielle des bovins, [R.R.Q., c. P-42, r. 9], a. 2.

Avis d'indexation des coûts des permis, Avis, (2012) 144 G.O. 1, 331.

Règlement sur les prémélanges médicamenteux et les aliments médicamenteux destinés aux animaux, [R.R.Q., c. P-42, r. 10], a. 2.

Avis d'indexation des coûts des permis, Avis, (2012) 144 G.O. 1, 331.

Règlement sur la vente aux enchères d'animaux vivants, [R.R.Q., c. P-42, r. 11], a. 14.

Avis d'indexation des droits exigibles pour le permis, Avis, (2012) 144 G.O. 1, 329.

Règlement sur le domaine hydrique de l'État, [R.R.Q., c. **R-13**, r. 1], aa. 7, 12, 17, 23, 24, 28, 35, ann. I.

Avis d'indexation, Avis, (2011) 143 G.O. 1, 1380.

Règlement sur les permis relatifs aux sports de combat, [R.R.Q., c. **S-3.1**, r. 7], aa. 27, 33, 35.

Avis d'indexation des droits et honoraires payables, Avis, (2012) 144 G.O. 1, 264.

Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance, [R.R.Q., c. **S-4.1.1**, r. 2], aa. 13, 15.

Avis d'indexation, Avis, (2012) 144 G.O. 1, 353.

Règlement sur les droits et frais exigibles en vertu de la Loi sur la Société des alcools du Québec, [R.R.Q., c. **S-13**, r. 5], aa. 10-14, 16, 17.

Avis d'indexation des frais et droits payables, Avis, (2012) 144 G.O. 1, 263.

Règlement sur les frais d'arbitrage de la Commission des transports du Québec, [R.R.Q., c. **T-12**, Décision de 2012, (2012) 144 G.O. 2, 1283], nouveau.

Règlement sur le courtage en services de camionnage en vrac, [R.R.Q., c. T-12, r. 4], aa. 5, 9.

Règlement modifiant le règlement sur le courtage en services de camionnage en vrac, D. 1279-2011 du 07-12-11, (2011) 143 G.O. 2, 5525A, aa. 2 (partie), 5.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

Code criminel, L.R.C. 1985, ch. **C-46**, aa. 490.011, 490.015, 490.022, 490.026, 515, 672.35, 750.

Loi sur la sécurité des rues et des communautés, L.C. 2012, ch. 1, aa. 32 (partie), 141-146.

Loi sur le casier judiciaire, L.R.C. 1985, ch. **C-47**, titre intégral, aa. 2, 2.1, 2.2, 2.3, intertitre précédant l'article 3, 3, 4, 4.01, 4.1, 4.2, 4.4, 5, 6, 6.2, 6.3, 6.4, 7, 7.1, 7.2, 8, 9.01, 9.1, 11, ann. 1, 2.

Loi sur la sécurité des rues et des communautés, L.C. 2012, ch. 1, aa. 108-134.

Loi sur le développement des exportations, L.R.C. 1985, ch. **E-20**, a. 10.

Loi d'exécution du budget de 2009, L.C. 2009, ch. 2, a. 263(1).

Loi canadienne sur les droits de la personne, L.R.C. 1985, ch. **H-6**, aa. 2 (A), 3 (A), 25.

Loi sur la sécurité des rues et des communautés, L.C. 2012, ch. 1, aa. 137-139.

Loi sur la défense nationale, L.R.C. 1985, ch. **N-5**, aa. 153 (A), 202.14, 227, 227.03, 227.12.

Loi sur la sécurité des rues et des communautés, L.C. 2012, ch. 1, aa. 48, 152-155.

Loi sur l'immunité des États, L.R.C. 1985, ch. **S-18**, intertitre précédant l'article 2, aa. 2, 2.1, 6.1, 11, 12, 12.1, 13.

Loi sur la sécurité des rues et des communautés, L.C. 2012, ch. 1, aa. 3-9.

Loi sur les contraventions, L.C. **1992**, ch. **47**, a. 63.

Loi sur la sécurité des rues et des communautés, L.C. 2012, ch. 1, a. 140.

Loi sur l'identification par les empreintes génétiques, L.C. **1998**, ch. **37**, a. 10.

Loi sur la sécurité des rues et des communautés, L.C. 2012, ch. 1, a. 148.

Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, L.C. **2001**, ch. **27**, aa. 36, 53.

Loi sur la sécurité des rues et des communautés, L.C. 2012, ch. 1, aa. 149, 150.

Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents, L.C. **2002, ch. 1**, aa. 82, 119, 120, 128.

Loi sur la sécurité des rues et des communautés, L.C. 2012, ch. 1, aa. 156-159.

Loi sur la taxe sur les produits et services des premières nations, L.C. **2003, ch. 15, art. 67**, ann. 1, 2.

Décret modifiant l'annexe 2 de la Loi sur la taxe sur les produits et services des premières nations, no 2012-1 (trois bandes manitobaines), DORS/2012-25 du 02-03-12, (2012) 146 *Gaz. Can. II*, 661, a. 1;

Décret modifiant l'annexe 1 de la Loi sur la taxe sur les produits et services des premières nations, no 2012-1 (Nekaneet), DORS/2012-31 du 02-03-12, (2012) 146 *Gaz. Can. II*, 707, a. 1.

Loi sur la gestion financière et statistique des premières nations, L.C. **2005, ch. 9**, annexe.

Décret modifiant l'annexe de la Loi sur la gestion financière et statistique des premières nations, DORS/2012-30 du 02-03-12, (2012) 146 *Gaz. Can. II*, 704, aa. 1, 2.

Loi sur la justice pour les victimes d'actes de terrorisme, L.C. **2012, ch. 1, art. 2**.

Entrée en vigueur de la Loi.

Loi sur la protection des services aériens, L.C. **2012, ch. 2**.

Entrée en vigueur de la Loi.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Canada

Loi sur l'aéronautique, L.R.C. 1985, ch. **A-2**.

Règlement de l'aviation canadien, DORS/96-433, aa. 104.06, 400.03, 401.05, 401.15, 401.20-401.27, 401.30, 401.31, 401.55, 408.01-408.19.

Règlement modifiant le Règlement de l'aviation canadien (Parties I et IV — Conduite de tests en vol), DORS/2011-284 du 02-12-11, (2011) 145 *Gaz. Can. II*, 2696, aa. 1-16.

Loi sur les sociétés de fiducie et de prêt, L.C. **1991, ch. 45**.

Règlement sur le commerce de l'assurance (sociétés de fiducie et de prêt), DORS/92-331, aa. 2, 2.1, 3, 6, 7, 7.1, 10.

Règlement modifiant le Règlement sur le commerce de l'assurance (sociétés de fiducie et de prêt), DORS/2011-186 du 22-09-01, (2011) 145 *Gaz. Can. II*, 1846, aa. 1-7.

Loi sur les banques, L.C. **1991, ch. 46**.

Règlement sur le commerce de l'assurance (banques et sociétés de portefeuille bancaires), DORS/92-330, aa. 2, 2.1, 3, 6, 7, 7.1, 10.

Règlement modifiant le Règlement sur le commerce de l'assurance (banques et sociétés de portefeuille bancaires), DORS/2011-183 du 22-09-01, (2011) 145 *Gaz. Can. II*, 1836, aa. 1-7.

Règlement sur le commerce de l'assurance (banques étrangères autorisées), DORS/99-270, aa. 1, 1.1, 4, 5, 5.1, 8.

Règlement modifiant le Règlement sur le commerce de l'assurance (banques étrangères autorisées), DORS/2011-184 du 22-09-01, (2011) 145 *Gaz. Can. II*, 1842, aa. 1-6.

Loi sur les associations coopératives de crédit, L.C. **1991, ch. 48**.

Règlement sur le commerce de l'assurance (associations coopératives de crédit), DORS/2003-300, aa. 1, 2, 5, 6, 6.1, 9.

Règlement modifiant le Règlement sur le commerce de l'assurance (associations coopératives de crédit), DORS/2011-185 du 22-09-01, (2011) 145 *Gaz. Can. II*, 1844, aa. 1-6.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.